

Les Ateliers Médicis, établissement public de coopération culturelle réunissant l'État et les collectivités territoriales – Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, Département de Seine-Saint-Denis, villes de Paris, Clichy-sous-Bois et Montfermeil et Grand Paris Grand Est – ouvriront en 2025, à la frontière de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil, un équipement culturel d'un nouveau genre. Plateforme de résidences de création dans toutes les disciplines, incubateur d'une génération d'artistes aux trajectoires et aux langages multiples, lieu de découverte, de pratique artistique et de convivialité, les Ateliers Médicis déploieront en grand format le projet qu'ils expérimentent au quotidien depuis la création de l'établissement en décembre 2015.

Face à la gare Clichy-Montfermeil du métro Grand Paris Express ligne 16 (en cours de construction), les futurs Ateliers Médicis offriront aux artistes et aux habitants, sur une surface de 5000 m<sup>2</sup> environ, salles de spectacle, de projection, d'exposition, studios de danse, de couture, de création sonore et vidéo, un pôle média, un restaurant, etc. Le coût des travaux est évalué à 23 M€ TTC pour un budget global de 35 M€ TTC, principalement financé par le ministère de la Culture, la Métropole du Grand Paris, la Région Île-de-France, le Département de Seine-Saint-Denis et les collectivités locales.

Le 10 novembre, un jury\* s'est réuni pour sélectionner, parmi 142 candidatures reçues, les quatre équipes qui présenteront une esquisse pour le deuxième tour de jury, prévu le 15 mars 2022. Les quatre équipes sélectionnées sont pilotées par les cabinets d'architectes suivants :

- Sou Fujimoto
- Marjan Hessamfar et Joe Verons
- Encore Heureux
- Studio Muoto

C'est une étape décisive pour les Ateliers Médicis, nés d'un rêve partagé entre les élus locaux et le ministère de la Culture dès 2007. À présent, c'est toute une communauté d'artistes, d'habitants, de partenaires qui peut se projeter aux côtés de l'équipe dans un futur à la hauteur des enjeux artistiques, sociaux, territoriaux qui caractérisent l'aventure des Ateliers Médicis.

\*Le jury était composé des personnalités suivantes : Cathy Bouvard, directrice des Ateliers Médicis ; Noël Corbin, Délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, ministère de la Culture ; Laurent Roturier, Directeur régional des Affaires culturelles Île-de-France ; Xavier Lemoine, maire de Montfermeil ; Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois ; Jacques-Alain Benisti, conseiller métropolitain (et maire de Villiers-sur-Marne) ; Anne-Louise Mésadiou, déléguée spéciale chargée du développement solidaire, Région Île-de-France ; Karim Bouamrane, vice-président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, en charge de la Culture (et maire de Saint-Ouen) ; Pierre-Emmanuel Bécherand, Directeur général du Fonds de dotation du Grand Paris Express ; Hortense Archambault, directrice de la MC93 Bobigny ; Dominique Alba, architecte et directrice de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apu) ; Ann-José Arlot, architecte, cheffe de l'inspection générale des Affaires culturelles ; Fabien Gantois, architecte, président du Conseil régional de l'Ordre des architectes ; Julie Fernandez, architecte, membre du Conseil national de l'Ordre des architectes ; Itziar Gonzáles Virós, architecte.

---

Contact : Cédric de Mondenard, responsable de la communication  
06 07 60 35 20 — [cedric.demondenard@ateliersmedicis.fr](mailto:cedric.demondenard@ateliersmedicis.fr)

Ateliers Médicis, 4 allée Françoise Nguyen, 93390 Clichy-sous-Bois  
01 58 31 11 00 — [www.ateliersmedicis.fr](http://www.ateliersmedicis.fr)